

L'an deux mil vingt à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 27 février 2020, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

09 mars 2020

Conseillers présents : Chantal ROUSSEL, Emmanuel GONTHIER, Claude JACOB, Analio FIGUEIREDO, Tony CANO, Guy SOUILLER, Lydia ESCLATINE, Philippe TERRANOVA.

Conseillers absents : Nicolas BIERI.

Secrétaire de séance : Lydia ESCLATINE.

Délibération n°3 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -18 828,28€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 62 314,76€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 143 627,18€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 29 115,53€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 63 200,00€

En recettes pour un montant de : 6 830,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 11000€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 80 430.29€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Chantal ROUSSEL

C. Roussel

